



## Compte-rendu de la réunion du Département Postproduction du 8 février 2022

1. Intervention de Baptiste Heynemann, délégué général de la CST. (p.2)
2. Point sur les groupes de travail (p. 3 à 4)
3. Présentation du projet TAMIS par Hans-Nikolas Locher (CST) et Xavier Brachet (MediADN). (p. 4 à 6 )
4. Conclusion (p.6)

Au programme de cette réunion : intervention de Baptiste Heynemann, délégué général de la CST, point sur les groupes de travail, présentation du projet TAMIS par Hans-Nikolas Locher (CST) et Xavier Brachet (MediADN) et retour sur l'actualité du secteur



## 1. **Intervention de Baptiste Heynemann, délégué général de la CST**

En préambule de la réunion, Baptiste Heynemann, est intervenu afin de présenter les formations de prévention des violences et harcèlements sexistes et sexuels conçues et délivrées par le groupe Egaé. Baptiste revient sur l'importance de ce travail de sensibilisation et les changements intrinsèques qui doivent être opérés au sein du secteur pour prévenir toute forme de harcèlement qu'il soit sexuel et/ou moral. La CST assure la promotion de ces formations vers l'ensemble des publics et l'organisation pratique des sessions de formations. Ces formations dispensées dans les locaux de la CST, se composent de quatre modules :

### **Module 1 : Les fondamentaux en matière de VHSS**

Cette formation développe et précise en une journée les fondamentaux en matière de violences et harcèlements sexistes et sexuels. Avec des objectifs proches de ceux du module de sensibilisation mis en place par le CNC à l'intention des bénéficiaires d'aides, mais cette fois ci adressés à l'ensemble des personnels, qu'ils soient permanents ou intermittents.

### **Module 2 : Contribuer au déploiement des mesures de lutte contre les VHSS**

Cette formation de deux jours s'adresse plus particulièrement aux chef·fe·s de postes, chef·fe·s d'équipes, et au management intermédiaire dans les sociétés qui auront à déployer un plan de prévention préparé par la direction.

### **Module 3 : Mettre en oeuvre un plan d'action et évaluer ses effets au sein de sa structure**

Cette formation de trois jours s'adresse plus particulièrement à la direction et à son environnement direct, qui auront à définir, mettre en oeuvre et évaluer un plan de lutte contre les VHSS.

### **Module 4 : Être référent·e en matière de violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS) de sa structure**

Cette formation de trois jours s'adresse à celles et ceux qui souhaitent ajouter une compétence à leur CV en devenant ambassadeur/ambassadrice ou référent/référente.

Le détail des formations, les dates et les modalités d'inscription sur le site dédié : <http://formation.cst.fr>

## **Point sur les groupes de travail**

A l'heure actuelle, le département a mis en place trois groupes de travail, chacun se trouvant à un stade d'avancement différent.

### **a) Groupe de travail sur le son dans les salles de montage**

Mathilde Muyard revient sur les origines de ce groupe de travail mis en place en collaboration avec le département Son afin d'établir un guide de recommandations sur la qualité des équipements Son en salles de montage. En matière de son, les conditions de travail pour les monteuses se sont fortement dégradées au fil des années. Ce guide, a pour objectif de couvrir aussi bien l'isolation des salles de montage que leurs acoustique ou leurs dispositions, mais également le matériel à utiliser et la calibration d'écoute qui nécessite un niveau de référence, et s'adresse aussi bien aux producteurs qu'aux prestataires. La rédaction du guide étant terminée, reste aujourd'hui à le faire valider par la CST pour enfin le diffuser le plus largement possible.

### **b) Groupe de travail sur la mise à jour de la RT 030 relative à la sécurisation des rushes**

La mise à jour de la RT 030 est un travail au long cours qui sollicite et concerne tous les départements de la CST, lesquels travaillent de concert sur ce sujet. Cette mise à jour concerne surtout les nouvelles pratiques et technologies mises en place depuis la dernière version du document. La rédaction s'annonce longue, l'objectif étant d'arriver à un document cohérent et applicable à la plupart des productions. La version finale du document devrait être présentée d'ici quelques mois.

### **c) Groupe de travail sur les cadences de tournage**

Ce groupe de travail, initié par Audrey Kleinclaus, est parti du constat qu'avec les possibilités techniques offertes aujourd'hui, il n'est pas rare, au cœur d'un même projet, de se retrouver à devoir mélanger des médias enregistrés à différentes cadences et gérer, en plus de la caméra, différentes sources allant de la GoPro aux images d'archives en passant par les drones ou les téléphones portables. Autant de supports pour lesquels la cadence de la caméra principale n'est pas forcément ou directement disponible. D'où la nécessité de créer un groupe de travail amené à réfléchir sur les recommandations à mettre en place pour uniformiser toutes ces cadences et sensibiliser les différents intervenants sur les meilleurs choix à faire. Ce sujet est encore à un stade préliminaire de réflexion et Audrey espère bien présenter des avancées d'ici la prochaine réunion de département.

Le département Post production met à disposition un appel à participation aux différents groupes de travail mis en place ainsi que des canaux dédiés sur Slack. N'hésitez pas à solliciter Ilan Ferry ([iferry@cst.fr](mailto:iferry@cst.fr)) chargé de valorisation des métiers du cinéma et de l'image animée, ou les représentants du département : Cédric Lejeune ([cedric@workflowers.net](mailto:cedric@workflowers.net)), Audrey Kleinclaus ([audrey.kleinclaus@gmail.com](mailto:audrey.kleinclaus@gmail.com)), Mathilde Muyard ([mathildemuyard@gmail.com](mailto:mathildemuyard@gmail.com)) ou Pierre Tissot ([pierretissot50@orange.fr](mailto:pierretissot50@orange.fr)).

### 3. Présentation du projet TAMIS par Hans-Nikolas Locher (CST) et Xavier Brachet (MediADN)

Hans-Nikolas Locher, permanent de la CST, et Xavier Brachet (MediADN), nouveau adhérent de la CST, présentent le projet TAMIS. TAMIS signifie Tracabilité dans l'Audiovisuel des Métadonnées de manière Distribuée et Sécurisée. Ce projet est né de plusieurs constats sur l'utilisation des métadonnées dans les projets audiovisuels. Cela se traduit aussi bien par la multiplication des livraisons dématérialisées, l'utilisation "timide" d'immatriculations uniques relatives aux versions et assets en fabrication, une localisation des éléments parfois hasardeuse ou encore la présence ponctuelle de même fichiers en doublons. Les échanges au niveau de la fabrication se font de manière parfois un peu rudimentaire, les validations pouvant se faire par différents canaux aussi incongrus soient-ils. Le workflow nécessite d'être optimisé. Il existe plusieurs types de métadonnées :

- **techniques** (intrinsèques comme une taille d'image ou induites comme le propriétaire du fichier dans le système de fichier),
- **descriptives (ou extrinsèques)**, comme le résumé de l'œuvre ou le casting.

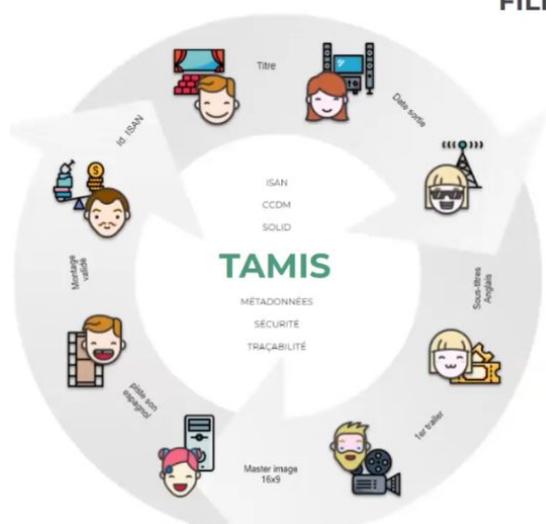
Les objectifs de TAMIS sont multiples : améliorer la quantité et qualité des éléments fabriqués et distribués, fluidifier et engendrer des gains de productivité, réduire le "time to market", contribuer au suivi de la commercialisation et de l'exploitation des oeuvres audiovisuelles produites, améliorer la rémunération des ayants droits et des différents acteurs de la chaîne de valeur et, in fine, encourager la sobriété numérique.

Ainsi, TAMIS consiste en la mise en œuvre d'une architecture technique décentralisée d'échanges de métadonnées liées à l'audiovisuel.

Il ne s'agit plus de centraliser des informations sur une plateforme mais de favoriser les échanges entre les différentes parties prenantes à l'élaboration d'un projet de manière fiable et sécurisée mais surtout basés sur des standards ouverts et non propriétaires. Cela doit passer par une utilisation plus simple et plus large des immatriculations ISAN/V-ISAN. L'objectif est de simplifier les échanges des métadonnées entre chaque partie prenante d'un même projet. Ces droits pourront fonction des projets. TAMIS se base sur SOLID[1], une pile protocolaire pour échanger des données de manière décentralisée et basée sur des standards du web. Les données sont stockées dans des PODS lesquelles sont hébergées là où l'utilisateur le souhaite. Une application SOLID peut écrire depuis un ou plusieurs PODS .



### OBJECTIFS DE LA SOLUTION POUR LA FILIÈRE AUDIOVISUELLE



Améliorer la **quantité** et **qualité** des éléments **fabriqués** et **distribués**

**Fluidifier** et engendrer **des gains de productivité**

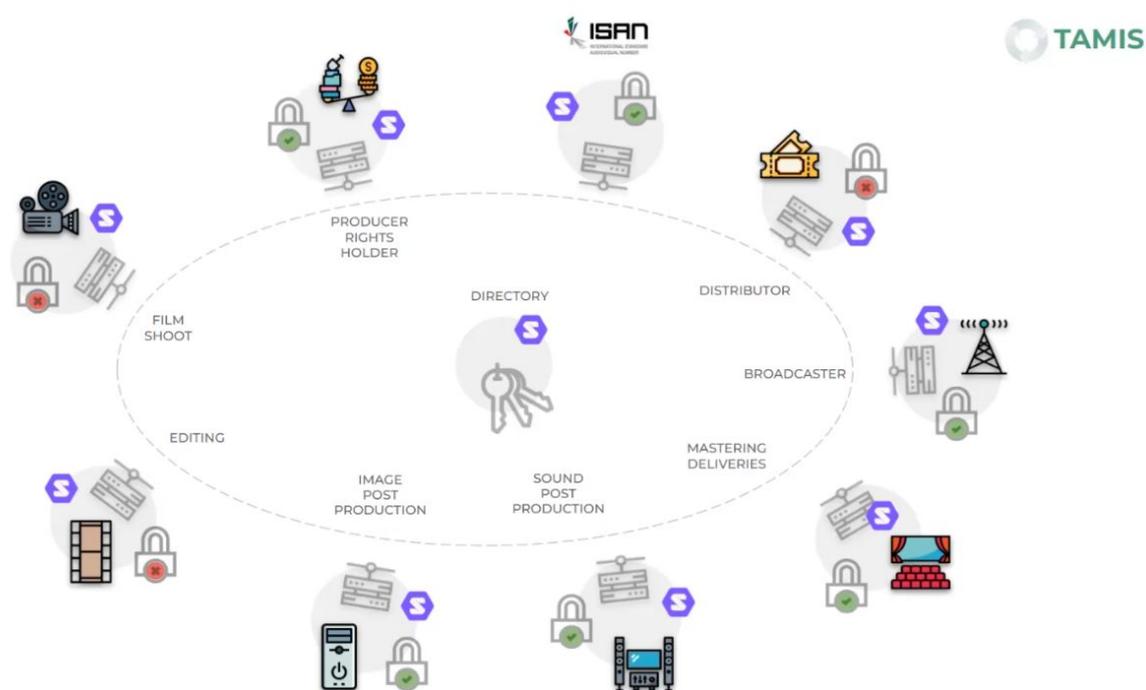
**Réduire le "time to market"**

Contribuer au **suivi** de la **commercialisation** et de l'**exploitation** des oeuvres audiovisuelles produites.

**Améliorer la rémunération** des ayants droit et des différents acteurs de la **chaîne de valeur**

Les ressources sont modélisées en RDF c'est-à-dire en utilisant des ontologies. En l'occurrence pour TAMIS, il est envisagé d'utiliser l'EBU-CCDM qui est une ontologie faite par l'UER. Il s'agit d'un modèle conceptuel de classe, cohérent avec EBUCore, décrivant des abstractions du modèle audiovisuel. Il permet de décrire des métadonnées techniques des contenus média, d'y associer des informations d'identification, de relier à d'autres abstractions comme celle programmes, publications et d'associer des événements et des agents. EBU-CCDM constitue un vocabulaire adapté au projet et fera office de format pivot.

Le projet, débuté en octobre 2021, va passer par plusieurs phases de développement qui s'étaleront sur une période d'un an. A commencer par la modélisation des processus décisionnels et techniques, l'étude et la mise en place d'un cahier des charges de faisabilité technique portant sur l'identification des verrous technologiques, la connexion avec les différents systèmes d'information, la sécurité, la scabilité et basé sur des études de cas réels. La mise en œuvre du projet permettra d'identifier et de mesurer clairement la valeur ajoutée et les bénéfices (notamment environnementaux) pour chacun des acteurs de la chaîne de valeur. Cela doit passer par la mise en place d'un modèle de gouvernance nécessaire à la mise en œuvre et à la maintenance de la solution. Enfin, la deuxième phase du projet sera consacrée à un prototypage Proof of concept sur des cas d'usages. Le projet est porté par la CST, avec ses partenaires, MediADN, Lum::Invent, Startin'Blox. La Ficam, l'ISAN, Titrafilm, la Procirep ainsi que Cap Digital soutiennent ce projet.



### 3.

### Conclusion

La réunion par le désormais classique tour de table sur l'actualité du secteur. Les adhérents échangent brièvement et de manière informelle sur les plateaux virtuels et dernières innovations en matière de post-production. Parmi celles-ci notons les outils d'upscaling basés sur l'intelligence artificielle qui donnent pour la plupart des résultats bluffants et offrent de nombreux avantages notamment en termes de sobriété numérique de par leur utilisation des ressources. Un sujet d'actualité qui pourrait faire l'objet d'un article dans la lettre de la CST et/ou d'une réunion du département. Autant de pistes qui viennent conclure une réunion passionnante sur les évolutions visant à impacter le secteur ou court ou moyen terme.